



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

MILLE FOIS RAISON !

L'URIF FO, au cours des derniers jours, a pris position et soutenu toutes les structures de notre organisation qui faisaient valoir le droit d'alerte et ou, le droit de retrait.

Les salariés ne peuvent être mis en première ligne dans des conditions qui les conduisent inéluctablement dans la maladie et même la mort comme nous pouvons le constater aujourd'hui dans les grandes entreprises publiques ou dans la fonction publique d'état.

Sans moyens de protection, considérés comme inutiles « par nos soi-disant experts », si l'on n'est pas malade, tous ces personnels ont été envoyés « au casse-pipe ».

Il en est de même pour le secteur privé, dans le commerce alimentaire, dans le nettoyage, dans le nettoyage d'immeubles etc... où, tous les jours, ces personnels risquent leur vie.

L'URIF FO a également soutenu les salariés des secteurs qui déposaient des préavis de grève face à la volonté du gouvernement et du patronat de leur faire reprendre le travail alors que nombre d'entre eux sont malades et qu'ils ne manqueraient donc pas de disséminer la maladie plus largement encore.

Aujourd'hui, plusieurs organisations de la CGT-FO déposent des plaintes contre X pour la mise en danger de la vie d'autrui. Il s'agit pour le moment de la Fédération de la santé privée FO, des policiers SGP-FO, de la Fédération des services publics et de santé FO, de la Fédération générale des Fonctionnaires FO. Elles ont raison de le faire, d'autres les suivront et elles auront raison car aujourd'hui, tous les salariés sont en danger parce qu'ils ne sont pas protégés.

Malgré toutes les annonces d'un Ministre de la Santé qui parle toujours et n'écoute personne, que les masques seront là demain, que les tests seront là demain, les personnels de santé meurent ! Les agents des services publics meurent ! Les fonctionnaires meurent ! Nos anciens meurent !!

Nous apporterons tous nos moyens et notamment tous nos moyens juridiques pour aider tous ceux qui s'engagent dans cette voie de dépôt de plainte.

Nous savons encore une fois que nous serons critiqués par tous les bien-pensants qui disent qu'il ne faut pas bouger le petit doigt pendant cette crise, sous peine de « briser » l'union nationale. D'abord, nous n'avons jamais été dedans, ensuite, elle n'existe pas.

Nous voulons pouvoir dire que les responsabilités sont grandes de ne pas avoir protégé la population avec les moyens de protection adéquats.

Nous voulons pouvoir dire que le gouvernement a dit tout et son contraire sur cette utilisation des moyens de protection et surtout parce qu'il n'était pas en capacité d'en produire et d'en distribuer.

Nous voulons pouvoir dire qu'il met en danger la vie de tous quand il ne dépiste pas parce qu'il manque de moyens de produire des tests ; parce qu'il peut manquer de curare, de médicaments...

Nous voulons pouvoir dire que tous ceux qui sont au service de la Nation sont en danger et que le gouvernement porte une large part de la responsabilité.

Nous voulons pouvoir dire que la loi d'urgence sanitaire remet en cause des pans entiers de notre code du travail déjà mal en point par les réformes successives voulues par le ministre Philippe et le Président de la République Macron !

Nous voulons pouvoir dire qu'ils n'auront pas notre indépendance, notre liberté de penser et d'action. Ils n'auront pas notre capacité de résistance avec tous les salariés qui réagissent.

Ce gouvernement n'en a pas fini avec les forces vives qui luttent depuis des années.

Il devra rendre des comptes à ceux qui portent plainte aujourd'hui.

Nous en faisons partie.

Paris, le 7 avril 2020